

Compte rendu de la réunion de CE ordinaire du 26 mars 2015.

- **Approbation du PV de la réunion ordinaire du 22 janvier 2015 :**
- Le PV est approuvé par une majorité des membres du CE.

- **Information sur l'activité commerciale :**

Résultat de l'activité commerciale

(En comparable hors essence)

| Exploitations CSF France | | Mois (Février 2015) | Cumul (Fin à fin février 2015) |
|-----------------------------|-------------|------------------------|-----------------------------------|
| Satellite Nord | Evo/histo % | + 1.86 % | + 4.55 % |
| | Ecart/bud % | - 0.31 % | +1.87 % |
| Exploitation Nord-Est | Evo/histo % | +1.80 % | +4.50 % |
| | Ecart/bud % | - 0.30 % | + 1.8 % |
| Total CSF France | Evo/histo % | <i>Non communiqué</i> | <i>Non communiqué</i> |
| | Ecart/bud % | <i>Non communiqué</i> | <i>Non communiqué</i> |

Le mois de février est un peu plus tendu en terme de chiffre d'affaires. Mais le cumul depuis le début de l'année reste nettement positif.

La direction nous annonce de très bons chiffres sur les passages Market, avec des progressions à 2 chiffres sur certains magasins.

Un débat sur les CDD s'est engagé, la direction affirme qu'il n'est pas rentable de garder des salariés en CDD sur une trop longue période, malheureusement nous observons encore beaucoup de cas dans nos magasins de personnes qui sont en CDD depuis 2 ou 3 ans avec des contrats renouvelés tous les 15 jours voir à la semaine.... !!! Que compte faire la direction sur ce sujet ?

- **Information sur la participation aux résultats 2014 :**

Chaque salarié percevra environ 3% de sa rémunération brute annuelle, soit environ 0.4 mois de salaire brut.

Pour rappel, les montants versés ont été divisés par 2 par rapport au mode de calcul dans l'accord groupe qui a été signé par FO et la CFE-CGC en 2013.

- **Information et consultation du CE sur les horaires d'ouverture des magasins saisonniers :**

Comme chaque année des magasins saisonniers ouvriront en 7/7 sur la période estivale, une information consultation sera faite au niveau des DP et/ou des CHSCT.

→ La majorité des membres du CE s'est prononcée contre.

« La **CFDT** s'est prononcée contre la modification d'horaires des magasins dits : « saisonniers ». La **CFDT** est consciente que l'exploitation du potentiel touristique de cette région est vitale pour ces magasins, cependant, nous déplorons le manque de moyens humains récurrents qui nuit à la satisfaction de la clientèle, ainsi qu'aux conditions de travail des salariés. »

➤ **Information sur les Négociations Annuelles Obligatoires 2014 :**

- Augmentation de salaire garantie de 0.5% pour tous les employés (entre 0.6 et 0.7% sur la grille minima).
- Création d'un niveau 7B pour les cadres qui ne sont pas DM, après 3 ans d'ancienneté.
- Revalorisation des montants CESU à compter du 1^{er} juillet.
- Amélioration du dispositif d'attribution concernant la prime de vacances des employés, des cadres et des agents de maîtrise.
- Augmentation de la part prise en charge par l'employeur sur les titres restaurant.
- Mise en place de nouvelles conditions de rémunération sur les astreintes.
- Élargissement du bénéfice de la remise sur achats (carburant, drive et achats internet Ooshop).
- Élargissement de la prime EC4 aux employés exerçant des fonctions administratives en magasin ou en siège.
- 1 jour d'absence rémunéré par enfant malade, à partir du 1^{er} avril.
- Versement intégral de la prime annuelle en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle.
- Une dotation d'une fontaine à eau par magasin.
- Revalorisation du budget fond de solidarité à 250 000€ par an.
- Création d'une commission nationale Emploi.

Beaucoup de demandes **CFDT** ont été repris dans cet accord, nous avons donc été signataire.

➤ **Information et consultation du CE sur le projet de changement d'horaires d'ouverture de MANOM :**

Le projet de la direction est d'ouvrir une demi-heure plus tard le soir (20h30 au lieu de 20h00) sur la période estivale, afin de gagner du chiffre d'affaires.

La **CFDT** constate l'inutilité de cette ouverture tardive et contraignante pour les salariés sur un magasin qui a déjà une excellente progression du CA.

→ La majorité des membres du CE vote défavorablement sur ce projet.

➤ **Information et consultation du CE sur le projet de changement d'horaires d'ouverture de BAPAUME :**

La direction souhaite ouvrir ce magasin le lundi et donc en 7/7 jours en promettant des augmentations d'heures en magasin.

De nombreuses questions sont posées : les salariés travaillant le dimanche pourront garder une journée de repos fixe, l'ouverture a été budgété, les jours de livraison pourront être changés, les inventaires généraux se feront comme pour les autres magasins.....

→ Les membres du CE votent défavorablement à la majorité.

➤ **Information et consultation du CE sur le projet de changement d'horaires d'ouverture de MERICOURT :**

Le souhait de la direction est d'ouvrir plus tard le dimanche (12h30 au lieu de 12h00) et plus tôt les autres jours de la semaine (8h00 au lieu de 8h30).

Beaucoup de conséquences sur les horaires et l'organisation du travail des salariés risquent d'apparaître. Comment les rayons seront-ils prêts à temps pour l'ouverture ? Le nettoyage se fera-t-il dans de bonnes conditions ? Les salariés devront-ils commencer encore plus tôt ?

→ La majorité des membres du CE s'est prononcée contre.

➤ **Information et consultation du CE sur le projet de changement d'horaires d'ouverture d'AUDRUICQ :**

Le projet de la direction est d'ouvrir le dimanche matin de 9h00 à 12h30 en ouverture habituelle.

La **CFDT** rappelle que le travail du dimanche est basé sur le volontariat pour les employés, les délégués du personnel de ce magasin y veilleront très attentivement.

→ Les membres du CE votent défavorablement à la majorité.

« La CFDT s'est prononcée contre les modifications d'horaires d'ouvertures des magasins de Manom, Bapaume, Mirecourt et Audruicq.

La CFDT est pour le développement économique de notre entreprise, pour autant, l'expérience a très souvent montré que les moyens humains n'étaient pas suffisamment mis en œuvre pour palier à l'augmentation de la durée d'ouverture annihilant ainsi le gain potentiel en chiffre d'affaire pour ces magasins et rendant les conditions de travail des salariés beaucoup plus difficile. »

➤ **Rappel sur les modalités de mis en œuvre du Compte Épargne Temps :**

Les salariés qui le souhaitent pourront positionner des journées de congés dans leur CET avant le 15 avril (dans les conditions de l'accord en cours).

➤ **Information sur le lancement du test de pesée en caisse :**

Un test sera effectué sur les magasins de Comines et Avion, les caisses seront équipées de balances intégrées, ainsi les hôtesses de caisses devront peser les sachets fruits et légumes de tous les clients afin de réduire la démarque sur ce rayon.

Évidemment la **CFDT** est très sceptique sur ce nouveau procédé qui va engendrer un surcroit de travail des hôtesses de caisses ainsi qu'une connaissance strict des produits. Seront-elles sanctionnées en cas d'erreur ?

➤ **Information du président :**

Un salon Carrefour Market aura lieu le 04 juin 2015 à Lille Grand Palais.

➤ **Présentation des comptes du CE :**

Suite à l'audience du Tribunal Correctionnel de SAINT-OMER en date du 17 mars 2015, Monsieur CAPPE, ancien trésorier (2010-2013) a été déclaré coupable des faits qui lui étaient reprochés et a été condamné à la peine de 14 mois d'emprisonnement dont 10 mois assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve, avec des obligations de travail et d'indemniser le CE.

Celui-ci a l'interdiction pendant 5 ans d'exercer toute activité en relation avec la commission de l'infraction et donc notamment des fonctions de trésorier.

Monsieur CAPPE est condamné à régler au CE la somme de 145.961,82 € au titre des fonds détournés.

➤ **Point sur la commission loisirs :**

Les membres du CE décident d'organiser une journée à WALIBI en Belgique le dimanche 14 juin 2014 au tarif de 20€ pour les salariés et leurs ayants droits (40€ pour les extérieurs). Le prix comprend le transport avec les lieux de ramassage habituels, et l'entrée au parc. Pour le magasin de Gray la sortie se fera sur le WALIBI Rhône Alpes dans les mêmes conditions.

La sortie se fera dans le parc WALIGATOR à Maizières-lès-Metz avec prise en charge du transport pour les magasins de Ligny en Barrois et Mirecourt au prix de 20€.

Pour les magasins de Yutz, Ennery, Manom et Thionville c'est le même parc mais sans le transport pour un tarif de 12€.

Pour le magasin de Scheibenhard la sortie aura lieu au parc loisirs et aventures de Brumath avec prise en charge du transport pour un prix de 20€.

Inscription avant le 25 avril, voir affichage en magasins ou sur le site CE CSF Nord-Est.....

Vos délégués CFDT

Prochaine réunion prévue le 23 Avril.